



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pensions

Question écrite n° 52676

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le souhait de plusieurs associations d'une dé cristallisation totale des pensions des anciens combattants ressortissants des pays de l'Union française devenus indépendants, notamment des pensions militaires de retraite, en application de la jurisprudence du Conseil d'État et de la délibération de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE). C'est pourquoi il lui demande s'il entend donner suite à cette demande de dé cristallisation totale.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52676

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6020

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)